



Compte-rendu du CHSCTSS DIRAG du 25/09/14

1. Suivi des actions CHSCTSS précédents et suite au rapport de l'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail).

Liens Amélio :

<http://diragwebvirt.dirag.meteo.fr/amelio/src/fiche.php?nr=845>

<http://diragwebvirt.dirag.meteo.fr/amelio/src/fiche.php?nr=843>

Selon la CFDT-Météo, une trentaine d'actions étaient recommandées par l'ISST qui a visité l'ensemble des services au 2e trimestre. Toutes ne sont pas dans Amélio, et nous avons donc demandé si elles avaient été traitées :

- *Continuer de renforcer l'harmonisation des procédures par l'action de l'assistant de prévention, et particulièrement pour tout ce qui implique la responsabilité de la direction.*
- *Harmoniser la procédure de délivrance des autorisations de conduire les véhicules administratifs : un des services ignorait cette nécessité jusqu'à l'année dernière, un autre délivre le document pour quatre ans. Pour la sécurité juridique tant des agents que de la direction, une telle autorisation devrait être délivrée chaque année, après vérification de la possession du permis par l'agent (ce qui est déjà le cas sur le site Desaix).*

La présidente nous a assuré que ces 2 actions (ou décisions) avaient bien été effectuées.

- *Adresser à la direction les copies des plans de prévention et des protocoles de sécurité par les SRXX (peut-être en mettant l'assistant de prévention dans la boucle).*
- *L'assistant de prévention devrait être en mesure de s'assurer du fait que les contrôles techniques qui doivent être effectués localement le sont bien. Il a été observé une défaillance en la matière.*

Il y aura un document type pour les plans de prévention. La défaillance sur les contrôles techniques sera corrigée.

- *Au SRGY, prendre toutes les mesures pour éviter un accident dus aux travaux dans le bâtiment conjoint de la DGAC (séparation des accès dans le cadre de la co-activité). Ainsi une poutre a chuté depuis le premier étage devant l'entrée du service pendant les travaux de construction (un étage au-dessus du bloc technique occupé par le SRGY) entrepris par la DGAC.*

Les mesures ont été prises.

- *Améliorer le local des ouvriers de la division LOG au SRGY : ils ne disposent pas de vestiaire, leurs ateliers sont encombrés, pas de lavabo mais un robinet à l'extérieur du bâtiment.*
- *Construction d'un bâtiment unique SRGY, répondant aux normes de sécurité et de nature à améliorer la convivialité entre les agents. C'est d'ailleurs ce que tous attendent depuis quatre ans, sans comprendre le retard pris. Cette demande est unanimement reprise à tous les échelons.*

Concernant les locaux du SRGY et les problèmes qui en découlent, la Présidente souhaite et appuie la construction d'un nouveau bâtiment, mais le PDG n'y est pas favorable pour

l'instant en raison du coût, estimé à 2,3 millions d'euros sur 3 ans. La Présidente pense que tous les travaux nécessaires de remise à niveau reviendront plus cher à terme que de construire un nouveau bâtiment.

Pour les actions entrées dans Amélio, on notera la prochaine acquisition au SRGD d'un véhicule tout-terrain, des blocs de secours installés ou prévus de l'être pour les salles de réunion, une armoire anti-feu pour les produits dangereux au SRGY (pas fait au SRMA et SRGD), le traitement des termites dans le local syndical du SRMA (fait), et des bureaux désencombrés au SRGY et à Desaix.

Le rapport mentionnait un certain nombre de risques psycho-sociaux : des inquiétudes du personnel notamment, et des problèmes relationnels ou d'organisation. Nous avons donc demandé si des solutions pouvaient être apportées :

- La section LOG en Martinique a un fonctionnement bancal, *section dirigée par un agent qui est déjà responsable de celle de la direction, ce qui le contraint à changer souvent de lieu de travail. En outre, il n'y a qu'un ouvrier d'état au Lamentin qui devra intervenir sur Desaix lors du départ à la retraite d'un OE de Desaix (non remplacé).*

Les tâches de l'ouvrier d'état seront allégées (sociétés extérieures). De plus, suite à la prochaine mutation du responsable de la section LOG, la Présidente nous informe que la situation ne va pas s'améliorer mais que son remplacement sera demandé dès la prochaine CAP : le poste sera transformé en Administratif de catégorie B et présenté au prochain CTSS. FO confirme un gros problème d'organisation, pas selon la Direction.

- Au SRGD, inquiétude sur l'avenir suite à la suppression d'un poste permanent au CPP. La Présidente a réaffirmé ne pas toucher aux effectifs CPP pour les prochaines années.

- Au SRGY, à l'inquiétude du personnel sur les logements, la Présidente répond qu'il restera 10 logements à rendre d'ici 2016. Il restera donc en tout 10 logements dont 6 pour les astreintes NAS et COP/A, ce qui fera 4 logements de disponibles pour le personnel restant, suffisant selon la Direction. Pour les problèmes relationnels, la Présidente constate la situation et pense que le nouveau bâtiment aidera à améliorer les choses.

2. RS Auto, Robot-sonde.

Début des travaux en Guadeloupe depuis le 18 septembre. Nous avons fait remonter les quelques problèmes constatés : une sécurisation du chantier défaillante et une aire de lâcher limitée. Le premier a été corrigé mais le second ne peut l'être, il faudra faire avec. Il se pourrait donc que le nombre de ballons crevés augmente pendant la durée des travaux.

Il est recommandé de faire remonter les anomalies et les propositions dans le registre H/S.

La livraison est prévue le 17 novembre, puis l'arrivée d'un générateur d'hydrogène au 1er trimestre 2015. Les normes anti-explosion seront respectées et une formation est prévue pour les futurs utilisateurs.

En Guyane, une fiche produit est disponible pour le fameux talc chinois avec certaines consignes à respecter (port de masques, gants et lunettes, ne pas fumer, se laver les mains, etc).

Le médecin a précisé que les masques prévus pour la grippe A pouvaient être utilisés à cet effet. Il préconise de porter attention au risque biologique également si le talc est d'origine végétale.

Dysfonctionnement de l'alarme sur le générateur d'hydrogène et bouton de déport : voir dans Amélio. Une visite de maintenance est prévue avec un coût de 10.000 euros.

Sur les indicateurs de lâchers : il faut savoir que des pénalités peuvent être appliquées (rarement en pratique) à Météo-France pour un taux < 70 % sur un réseau de lâcher (à préciser).

Dans tous les cas, OBS/D recommande de bien tracer les dysfonctionnements dans la GMAO.

3. Registres.

Pas de remontées de Desaix et SRGY. Il est recommandé de ne pas hésiter à formuler des demandes ou signaler des anomalies dans ces registres.

Au SRMA : nous avons parlé du problème des moustiques et du chikungunya, pas vraiment traité. Nous avons demandé une désinsectisation (ARS ou autre), il se pourrait qu'il y ait déjà un passage par semaine, à vérifier... Les travaux à proximité n'arrangent pas les choses.

Les moustiquaires seront installées, et des insecticides et des raquettes seront fournis. La Présidente souhaite que le registre H/S soit rempli et serve de référence. Elle trouve anormal l'envoi doublé par mail ou autre.

Au SRGD : nous avons évoqué le problème des travaux du local RS + kiosque, l'entreprise choisie était « folklorique » selon SRGD/D ce qui a généré des désagréments (malfaçons, matériel RS poussiéreux entre autres).

Concernant les coupures d'eau, la réserve sera prochainement remise en service. A vérifier également pour les autres centres si une réserve est disponible.

4. Accident de service.

1 pour lequel il n'y a pas eu de suite (blessures superficielles).

5. Habilitations. Recyclage SST.

Problème pour les habilitations électriques, au SRGY, arrivant à échéance en 2014. Un retour des besoins des services est attendu pour mi-octobre sur le nombre d'agents à recycler, la formation est prévue en 2015.

Pour le SST, les recyclages sont faits normalement.

6. Accès vers les salles techniques.

Nous avons signalé que pour des raisons de sécurité informatique, l'accès aux salles techniques doit être sécurisé, mais on doit aussi pouvoir intervenir à tout moment en cas d'incendie ou d'intervention d'urgence par exemple. Une solution doit donc être trouvée, TT/D en sera chargé.

7. Divers

Des réunions pré-CHSCT doivent être organisées dans les services. Nous avons signalé que ce n'est pas le cas à Desaix. La Présidente répond que c'est parce que les gens communiquent. Soit, mais elle reconnaît aussi quelques problèmes possibles à régler comme partout, et incite donc le personnel à remplir le registre H/S si c'est le cas.

A notre question d'un CHSCTSS délocalisé en Guadeloupe ou Guyane, la Présidente a proposé de tenir le premier de 2015 en Guadeloupe, la délocalisation en Guyane coûtant trop cher.